



Les champs électromagnétiques radiofréquences à l'Anses

Missions

Elle contribue à assurer :

- la **sécurité sanitaire humaine** dans les domaines de l'**environnement**, du **travail** et de l'**alimentation**

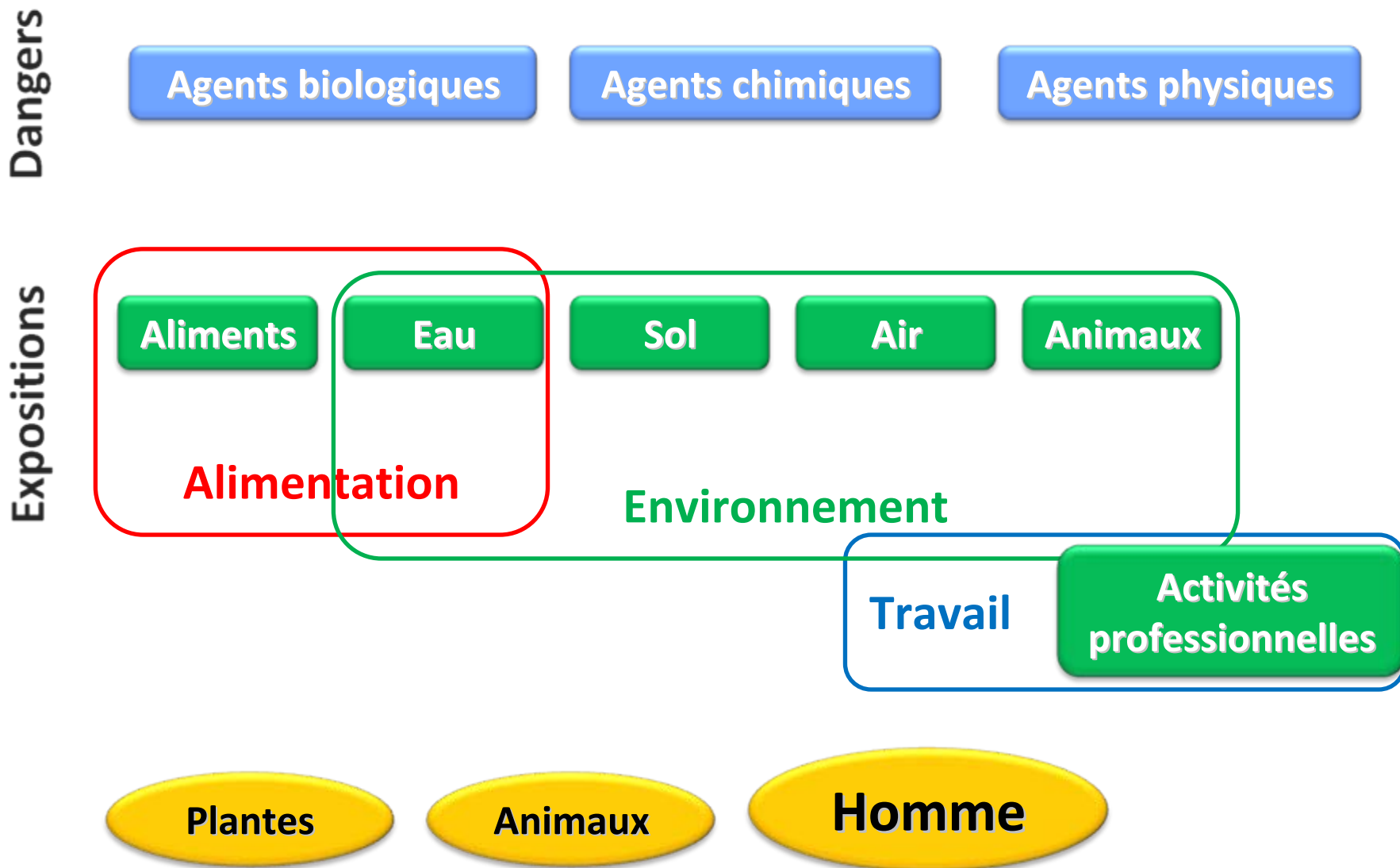


Ainsi que :

- La protection de la **santé** et du **bien-être** des **animaux**
- La protection de la **santé** des **végétaux**



Une compétence large et intégrative



L'expertise collective

« Elle **organise l'expertise** dans son domaine de compétence en s'appuyant notamment sur les **comités d'experts spécialisés** »

Expertises en évaluation des risques conduites avec des **collectifs d'experts** :
19 Comités d'experts spécialisés (CES), groupes de travail (GT), groupes d'expertise collective d'urgence (GECU)

Buts

- Excellence scientifique
- Indépendance et impartialité des avis

Exigences

- ✓ Compétence, pluridisciplinarité
- ✓ Confrontation des points de vue, débat contradictoire
- ✓ Prise en compte des positions minoritaires
- ✓ Prévention des conflits d'intérêts (DPI)
- ✓ Bonnes Pratiques de l'Expertise, norme NFX 50-110, traçabilité, transparence

Relations avec le gouvernement et le Parlement

ministère chargé
de l'**écologie** et du
développement
durable

ministère chargé
de la **santé**
et du **travail**

ministère chargé
de l'**agriculture**
et de
l'**alimentation**

ministère
chargé
de la
consommation

4 ministères de « tutelle »
Contrat d'objectifs et de
moyens avec l'Etat

anses
alimentation, environnement, travail



Implication dans
plusieurs plans nationaux
PNSE, PNST, Ecophyto 2018,
PNNS, plan cancer, plan
résidus de médicaments
dans l'eau, action
chlordécone, plan canicule...

Autres ministères concernés :
Recherche, Industrie

Parlement

Programmation de la recherche

L'Anses « **contribue à la définition des politiques nationales et communautaires de recherche** dans ses champs de compétence »

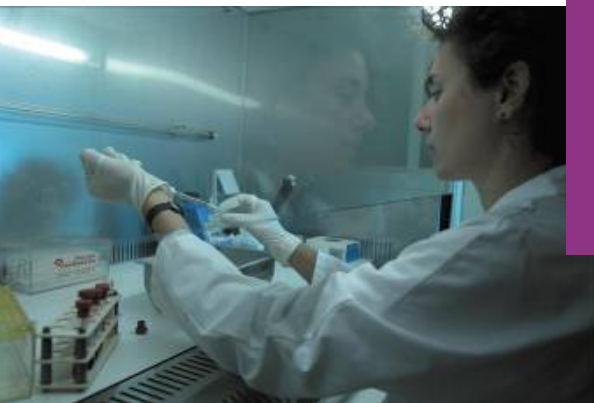
Appels à projets de recherche (APR), en complémentarité avec l'ANR, et en partenariat avec l'INCa et l'ADEME, sur les sujets santé-environnement-travail.

⇒ **Comblent les besoins de connaissances : recherche pour l'évaluation**

⇒ **Renforcer les viviers de chercheurs et d'experts dans les domaines concernés**

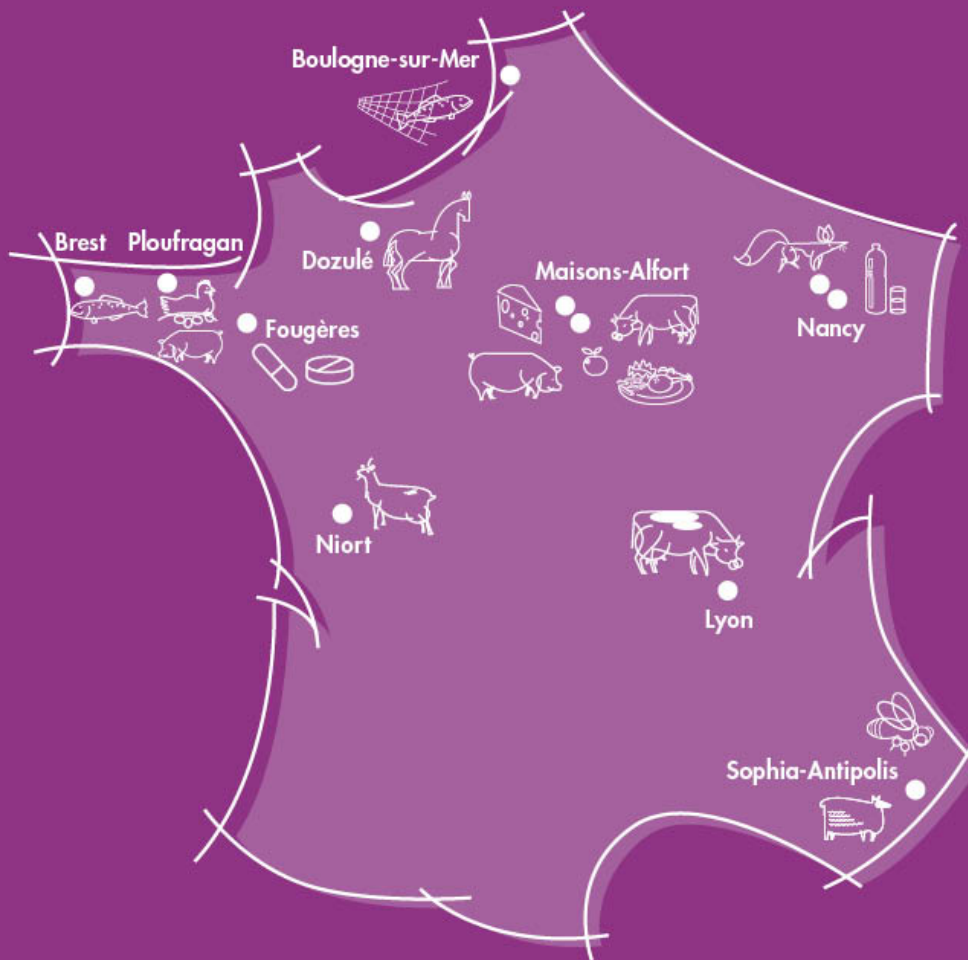
11 laboratoires de référence et de recherche

participant à la veille sanitaire et l'expertise

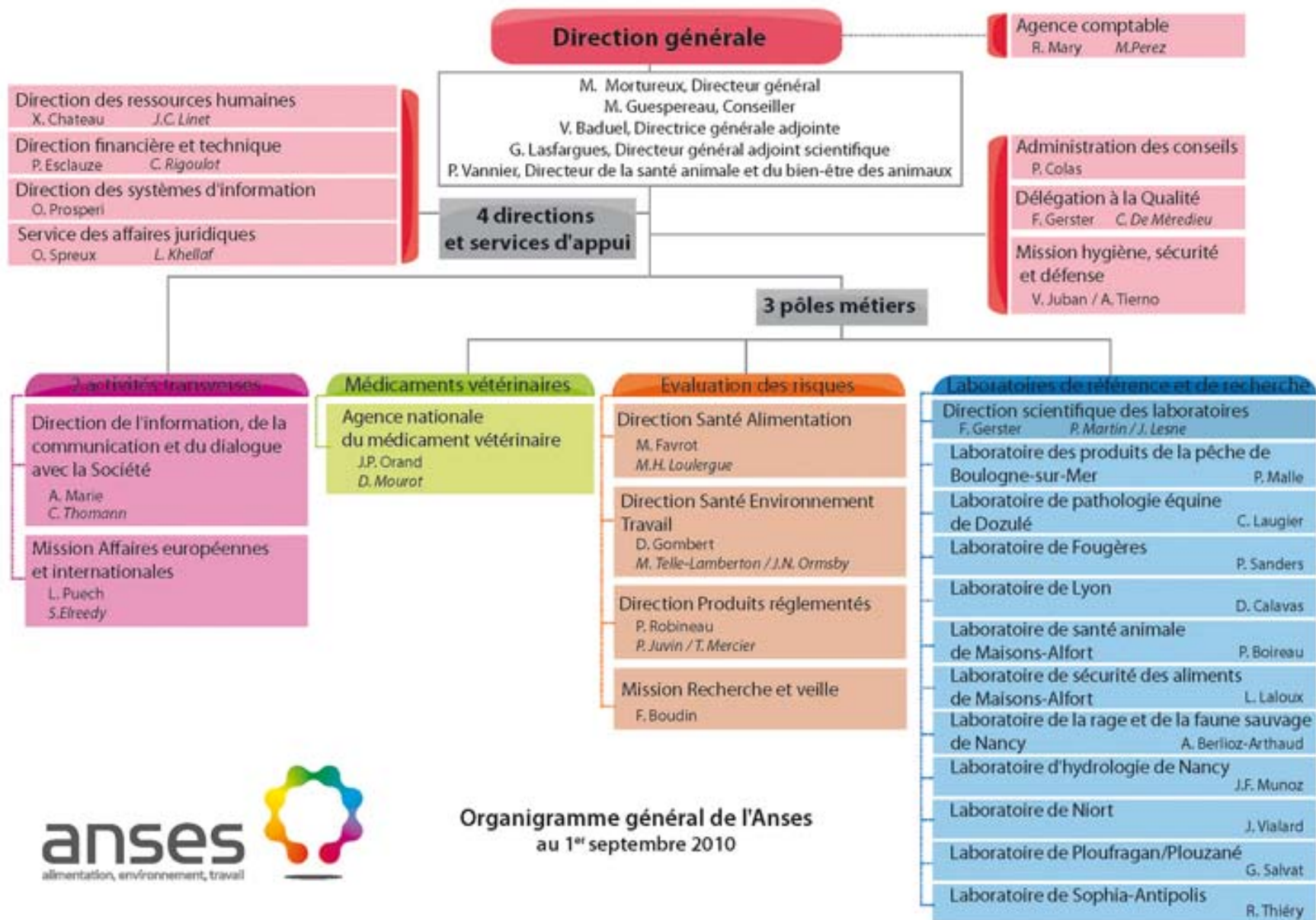


Les laboratoires de L'Anses

onze laboratoires



Organisation



Rappel 2009

- Table ronde Radiofréquences Santé et Environnement
 - Revoir l'organisation du financement de la recherche
 - Faire évoluer le protocole de mesure et mettre en place un fond pour le financement de ces mesures.
- Publication de l'avis de l'Anses sur les radiofréquences

Actions 2010

- Transfert des activités de la Fondation Santé et Radiofréquences à l'Afsset (juin 2010)
 - Signature d'une convention de transfert des missions de la Fondation, des projets en cours, des fonds restants, du personnel
- Projet de Loi de Finance 2011 et amendement 145
 - Taxe sur les stations radioélectriques (+ 5%) affectée :
 - à l'Anses pour le financement de la recherche (2 M€)
 - à l'agence de service et de paiement pour le financement des études d'exposition du public aux RF

Exploitation des données de mesures

- Contexte

- loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 (Grenelle 2)

L'article 183 prévoit :

- la modification de l'article L34-9-1 du code des postes et communications électroniques, qui stipule désormais que « le résultat des mesures [de champs électromagnétiques] est transmis par les organismes mentionnés au deuxième alinéa à l'Agence nationale des fréquences, qui en assure la mise à disposition du public, et à l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail. Un recensement national des points atypiques du territoire dans lesquels les taux d'exposition dépassent sensiblement la moyenne observée à l'échelle nationale est établi en vue de sa publication au plus tard le 31 décembre 2012 ;
- que « les collectivités territoriales qui procèdent à des expérimentations en matière de valeur d'exposition transmettent leurs résultats à l'Agence nationale des fréquences et à l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail ».
 - Travaux du groupe « rénovation du dispositif de contrôle » (suite Table ronde) piloté par la DGCIS
 - Protocole de mesure, gestion des demandes, etc.

Champs électromagnétiques RF

Travaux inscrits au programme de travail 2011 de l'agence :

- Création d'un GT « permanent » RF & santé
- Exploitation des données de mesures RF dont l'agence est destinataire avec l'ANFR
- Reprise des missions de la fondation santé - radiofréquences

GT « RF & santé »

- Missions :
 - publier annuellement une note d'actualité visant à mettre à jour l'expertise collective relative aux effets sanitaires des radiofréquences ;
 - répondre aux besoins d'appuis scientifiques et techniques ponctuels des ministères dans ce domaine ;
 - proposer annuellement des pistes de recherche destinées à alimenter le programme de recherche « radiofréquences et santé » de l'agence ;
 - informer les parties prenantes des nouveaux résultats de la recherche et contribuer ainsi au débat public dans le domaine des radiofréquences.

GT « RF & santé »

- Compétences recherchées :
 - physique, dosimétrie, épidémiologie, médecine, biologie, sciences humaines et sociales *etc.*
- Calendrier :
 - Appel à candidature ouvert jusqu'au 31 janvier
 - Mandat de 3 ans
- Articulation avec le programme de recherche RF et santé et le comité de dialogue

Reprise des missions de la fondation SRF

- Missions reprises de la fondation Santé & RF :
 - le financement et le suivi de projets de recherche sur le sujet santé et radiofréquences ;
 - la mise en place d'un dialogue entre scientifiques et parties prenantes pour discuter :
 - des orientations de la recherche et de l'expertise,
 - de l'information dans ce domaine.

Programme de recherche Santé et RF

- Un conseil scientifique propre
- Un budget dédié (environ 2 millions d'euros/an)
- Un appel à projet de recherche avec un calendrier commun à l'APR SET de l'Anses
 - Premier APR prévu en 2011

Le comité de dialogue

- Mission :
 - Éclairer l'agence sur les attentes de la société en matière de recherche, d'expertise et d'information sur les radiofréquences et la santé.
- Composition :
 - l'ensemble des parties prenantes : associations, opérateurs et constructeurs, collectivités, syndicats, *etc.*
- Calendrier :
 - Constitution au 1^{er} trimestre 2011